

Ce qu'Internet fait à l'information

Après-midi d'études dans le cadre de MEDIADEM

Le 29 novembre 2010, 14 h, salle Spaak de l'IEE (ULB)

Le projet MEDIADEM cherche à comprendre les facteurs qui influencent le développement de politiques susceptibles de garantir l'existence de **médias libres et indépendants**. Il combine recherche pluridisciplinaire et rencontre avec les décideurs, les acteurs du monde des médias et la société civile. Dans ce cadre, nous vous proposons une première après-midi de réflexion autour de l'influence qu'exercent les TIC sur **la fonction d'information**, dont on sait qu'elle rend possible l'existence d'une société démocratique. Les différentes évolutions qu'Internet provoque dans la manière dont l'info est produite et diffusée rencontrent soit l'enthousiasme, soit la perplexité, voire l'inquiétude. La **participation** citoyenne va du commentaire rageur lâché sur un forum à l'animation d'un **blog** capable de fidéliser sa propre **audience**. Des **documents confidentiels** sont lancés sur le web à l'état brut, sans le moindre traitement journalistique, mettant peut-être en péril la vie des informateurs. De la presse écrite aux médias audiovisuels, les métiers se confondent. Les **modèles économiques** paraissent bousculés, incertains. Les entreprises de presse se précipitent sur les **réseaux sociaux** en quête de public. Dans ce contexte flottant, le droit de la communication ne subit-il pas à son tour un effet de floutage ? Pour baliser une tentative de comprendre **ce qu'Internet fait à l'information**, quatre éclairages différents précéderont le débat.

14h. Accueil – mot d'introduction

14h15 Le projet MEDIADEM - Bart Van Besien (chercheur, Centre Perelman de philosophie du droit, ULB)

14h30 Contexte : la liberté d'expression numérisée - Pierre-François Docquir (maître de conférences, chercheur post-doc, Centre Perelman de philosophie du droit, ULB)

14h50 Métier : le journaliste numérisé - Damien Van Achter (Social Media Manager, RTBF)

15h10 Contenu : l'information numérisée - Benoît Grevisse

(professeur, directeur de l'école de journalisme de Louvain) & Amandine Degand (chercheuse ARC, ORM - UCL)

15h30 Règle : Le droit de la communication numérisé - Jacques Englebert (avocat spécialisé en droit des médias, maître de conférences à l'ULB et membre du Conseil de déontologie journalistique)

15h50 Pause café

16h10 Débat animé par François Heinderyckx (professeur, directeur du Département des sciences de l'information et de la communication de l'ULB)

Institut d'Etudes Européennes (IEE), salle SPAAK – Avenue F. Roosevelt, 39 – 1050 Bruxelles
Voy. le plan d'accès à l'adresse <http://www.iee-ulb.eu/contact/>
Site web : <http://mediadem.philodroit.org> (sur Twitter : #bemediadem)

Inscription obligatoire et gratuite : nwarnott@ulb.ac.be